



**LA GRENADE**

Troupe Tout Terrain



**RÉPUBLIQUE FRANCAISE,  
UNE ET INDIVISIBLE**

Le Marquis de Lantenac, vicomte de Fontenay, soi-disant prince breton, furtivement débarqué sur la côte de Granville, est mis hors la loi. — SA TÊTE EST MISE À PRIX. — Il sera payé à qui le livrera, mort ou vivant, la somme de soixante mille livres. — Cette somme ne sera point payée en assignats, mais en or. L'identité du ci-devant marquis de Lantenac constatée, il sera immédiatement passé par les armes. Quiconque lui donnera asile ou aidera à son évacion sera traduit en cour martiale, et mis à mort. — Fait en la maison commune de Granville, le 2 juin 1793. —

**Signé : Marat, Danton, Robespierre et Gauvain.**

**À VOS MARQUES, PRÊTS? FEU!**



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS  
DU SPECTACLE VIVANT  
10-bc1.fr



VILLE DE LYON

Rhône-Alpes Région 